

Le développement de Saint-Antonin

SAINT-ANTONIN – Certains secteurs de développement de la municipalité de Saint-Antonin semble plus prometteurs que d'autres. Le maire Réal Thibeault accordait une entrevue à Info Dimanche sur le sujet.



● CATHY GAGNON

journalistes@infodimanche.com

« En effet, nos divers projets de développement domiciliaire sont sur une bonne lancée, tant ceux en zone urbaine qu'en périphérie. Au total, ses développements représentent un ajout d'environ 200 terrains disponibles dans notre municipalité. Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux résidents. Sans compter

que nos activités culturelles et sociales, de plus en plus nombreuses et diversifiées, sont une valeur supplémentaire », décrit M. Thibeault.

MILIEU HUMIDE

Le développement de la zone industrielle semble compromis. « Nous ne sommes pas trop optimistes, avoue le maire. Le ministère de l'Environnement a déclaré le secteur de la zone industrielle milieu humide. Des études de caractérisations des sols, effectuées par des biologistes accrédités, seraient nécessaires. Ces études pourraient coûter autour de 25 à 30 000 \$ à la municipalité. Nous ne pourrions pas absorber ces frais et de plus, des mesures compensatoires devraient être versées au gouvernement pour l'exploitation des entrepri-

ses. Alors nous n'irons pas plus loin, ce serait comme donner des coups d'épée dans l'eau. Pour les entreprises souhaitant s'y installer, nous songeons à ce que chacun des promoteurs exécutent eux-mêmes les études et défraient les mesures compensatoires associées », explique ce dernier. « En somme, nous disposons

sur notre territoire d'autres terrains propices au développement industriel qui ne sont pas considérés comme des milieux humides », conclut le maire, toujours optimiste quant aux capacités de développement de sa municipalité.